

## UN ANGE PROTÈGE CHAQUE ÉDIFICE RELIGIEUX CONSACRÉ

« Ce lieu est terrible ! » Ainsi débute la Messe pour la dédicace d'une église. « C'est la porte de Dieu et la porte du Ciel ; on l'appellera le palais de Dieu. » Comment ne pas penser à ces anges placés à l'entrée du jardin d'Eden, ces « chérubins qui faisaient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie. » (Gn 3, 24). Et en effet, un ange protège chaque édifice religieux consacré, comme le répète la liturgie du dimanche après l'aspersion : « Daignez envoyer votre saint ange, afin qu'il garde et soutienne, visite et défende tous ceux qui se trouvent en ce lieu. » Chaque ange est un soldat de l'armée divine, subordonné à saint Michel archange, prince de la milice céleste. Et chaque ange est une puissance hors du commun. Nous sommes loin d'imaginer la protection angélique qui nous entoure et nous garde. J'en veux pour preuve ce qui nous est rapporté dans le livre d'Isaïe : « L'ange du Seigneur étant sorti, frappa cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Assyriens. Et de grand matin, quand on fût levé, on trouva le camp plein de ces corps morts » (Is 37, 36). Lors de la mission du Chablais, saint François de Sales, jeune prêtre, invoquait volontiers les anges gardiens des paroisses afin de l'aider dans son œuvre de conversion. Il disait souvent lui-même que « Le grand Pierre Faure, premier compagnon de saint Ignace, venant un jour d'Allemagne racontait qu'ayant traversé plusieurs lieux hérétiques, il avait reçu mille consolations d'avoir salué, en abordant chaque paroisse, les anges protecteurs d'icelle, lesquels il avait connu sensiblement lui avoir été propices pour lui rendre plusieurs âmes douces et dociles à recevoir la doctrine du salut » (saint François de Sales). Prenons conscience de cela lorsque nous entrons dans un lieu consacré, église, chapelle ou cimetière. Soyons dans un grand respect et un grand recueillement, dans cet endroit gardé par un tel serviteur de Dieu. Et ayons toute confiance puisque cet ange nous protège et nous aide à avancer plein d'ardeur dans la vie spirituelle.

Les anges sont vraiment ministres et messagers de Dieu, intermédiaires entre la terre et le ciel, à l'image de ceux que Jacob vit en songe monter et descendre l'échelle du paradis : invoquons-les plus souvent, confions-leur nos joies et nos peines, utilisons leurs services pour toucher l'oreille et le cœur de notre Père du Ciel, auprès duquel ils ont constamment accès. N'oublions pas de prier par les anges et de prier avec les anges : la préface de la messe nous rappelle que dans les sanctuaires de la terre nous rejoignons la liturgie du ciel.

Avec les anges et les archanges, tous les chœurs de la milice céleste, unissons dès aujourd'hui nos voix au chant éternel du Sanctus, sanctus, sanctus - Saint, saint, saint le Seigneur.

*Association Hozanna*



*Comme  
un lys  
au milieu  
des épines,  
telle est  
ma bien-aimée  
parmi les  
jeunes filles.  
Ct 2,2*

## NOTRE-DAME DU LYS CHAPELLE & PATRONAGE

**27<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire**  
**19<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte**  
**du 8 au 14 octobre 2023**

### Ô JÉSUS, MA MISÈRE EST LE TRÔNE DE VOTRE MISÉRICORDE ET DE VOTRE AMOUR !

Je sens que mon Jésus se fait toujours plus proche de moi.

Il a permis ces jours-ci que je tombe à la mer et que je me noie dans la considération de ma misère et de mon orgueil, pour me faire comprendre à quel point j'ai besoin de Lui.

Au moment où je risque d'être submergé, Jésus, marchant sur les eaux, vient à ma rencontre en souriant pour me sauver.

Je voudrais Lui dire avec Pierre : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur », mais je suis devancé par la tendresse de son Cœur et par la douceur de ses Paroles : « N'aie pas peur ».

Oh ! Je ne crains plus rien à côté de Vous ! Je repose tout contre Vous ; pareil à la brebis perdue, j'entends les battements de votre Cœur ; Jésus, je suis à Vous une fois de plus, à Vous pour toujours. Avec Vous je suis vraiment grand ; sans Vous je ne suis qu'un faible roseau, mais appuyé à Vous je suis une colonne.

Je ne dois jamais oublier ma misère, non pour trembler sans cesse, mais pour que, malgré mon humilité et ma confusion, je m'approche de votre Cœur avec toujours plus de confiance, car ma misère est le trône de votre Miséricorde et de votre Amour.

*Saint Jean XXIII*

---

Ouverture de la Chapelle du lundi au samedi de 10h à 19h  
Chapelle Notre-Dame du Lys | 7, rue Blomet 75015 PARIS - <http://notredamedulys.fr>  
Abbé François Scheffer : [recteur.ndl@gmail.com](mailto:recteur.ndl@gmail.com)  
Accueil 01 45 67 81 81 | Secrétariat 01 45 67 91 73 [secretariat.ndl@gmail.com](mailto:secretariat.ndl@gmail.com)  
Patronage 01 45 67 07 11 | [nddulys@gmail.com](mailto:nddulys@gmail.com)

## UN NOUVEAU VICAIRE GÉNÉRAL

Suite à une nouvelle répartition des vicariats dans le diocèse, Monseigneur Michel Gueguen succède à Monseigneur Emmanuel Tois pour les paroisses du XVème arrondissement.

Nous remercions Mgr Tois de sa sollicitude envers la Chapelle et ses œuvres et souhaitons la bienvenue à Mgr Gueguen.



## LE DENIER DE L'ÉGLISE

Ouverture de la 2<sup>ème</sup> campagne en faveur du Denier de l'Église 2023

Votre contribution au Denier de l'Église pour la Chapelle Notre-Dame du Lys est essentielle !

Le denier n'est pas un don comme un autre ; s'il fait appel à la générosité, il invite aussi à la conscience de l'importance d'annoncer l'Évangile et de faire vivre l'Église. Aujourd'hui la Chapelle doit assurer ses charges de fonctionnement, les charges immobilières et la rémunération du Recteur et de son personnel (secrétaire, employée de maison, organiste). Elle vit uniquement des dons des fidèles. Merci de donner à la Chapelle les moyens d'exercer sa mission. Merci à tous ceux qui ont déjà répondu à l'appel et effectué leur versement. Merci à ceux qui s'apprêtent à le faire. Aujourd'hui, nous n'avons pas atteint le niveau des dons de l'an dernier à même époque. Vous pouvez mettre en place un prélèvement automatique mensuel. Ce mode de paiement vous permet de ne pas oublier de verser votre contribution, de lisser votre offrande sur l'année et nous assure des rentrées financières régulières.

## À NOTER SUR LES AGENDAS

**Le Père Luc de BELLESCIZE**, prêtre du diocèse de Paris, vicaire à la paroisse Saint-Vincent de Paul, donnera une récollection pour entrer dans l'Avent

**Samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023**

à Notre-Dame du Lys.

*Plus d'informations à venir prochainement.*

## JOURNÉES D'AMITIÉ

Les Journées d'Amitié de Notre-Dame du Lys se dérouleront **vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023**

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

## CETTE SEMAINE A LA CHAPELLE !

**DIMANCHE 8 OCTOBRE**, 27<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire

- 10h : Messe en français
- 11h15 : Messe latine

**MERCREDI 11 OCTOBRE**, saint Jean XXIII

- 12h : messe avec les enfants du catéchisme
- 19h à 19h30 : Adoration eucharistique

**JEUDI 12 OCTOBRE**,

20h30 : Lecture spirituelle, *Le Traité de l'Amour de Dieu* de Saint François de Sales, *salle Notre-Dame*

**DIMANCHE 15 OCTOBRE**, 28<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire

*Début de la Semaine Missionnaire mondiale*

- 10h : Messe des Familles des enfants du catéchisme et du patronage
- 11h15 : Messe latine – 20<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte

**A la sortie des messes, quête en faveur des œuvres du Patronage.**

**Journée de rentrée des familles du Patronage** : apéritif, pique-nique, grand jeu, foot pères-fils, présentation des projets de l'année pour les jeunes du Patronage et leurs familles.



**JEUDI 19 OCTOBRE**,

20h30 à 21h30 : Prière des couples, à la Chapelle.

## MOIS D'OCTOBRE, MOIS DU ROSAIRE

Le chapelet est prié tous les jours à 18h à Notre-Dame du Lys, les samedis, dimanches et lundis à l'Oratoire, du mardi au vendredi à la Chapelle.



## HORAIRES À NOTRE-DAME DU LYS

MESSES DOMINICALES : 10h en français (Paul VI) - 11h15 en latin (Jean XXIII).

MESSES EN SEMAINE : mardi – jeudi - vendredi 18h30  
mercredi 12h – samedi 11h30.

CONFESSIONS : Mardi 17h30 à 18h15 et sur rendez-vous : recteur.ndl@gmail.com.

ADORATION : Mercredi 19h à 19h30. Premier samedi du mois 17h30 à 18h30.

CHAPELET : Du lundi au dimanche 18h (Dimanche et lundi chapelet à l'oratoire)